

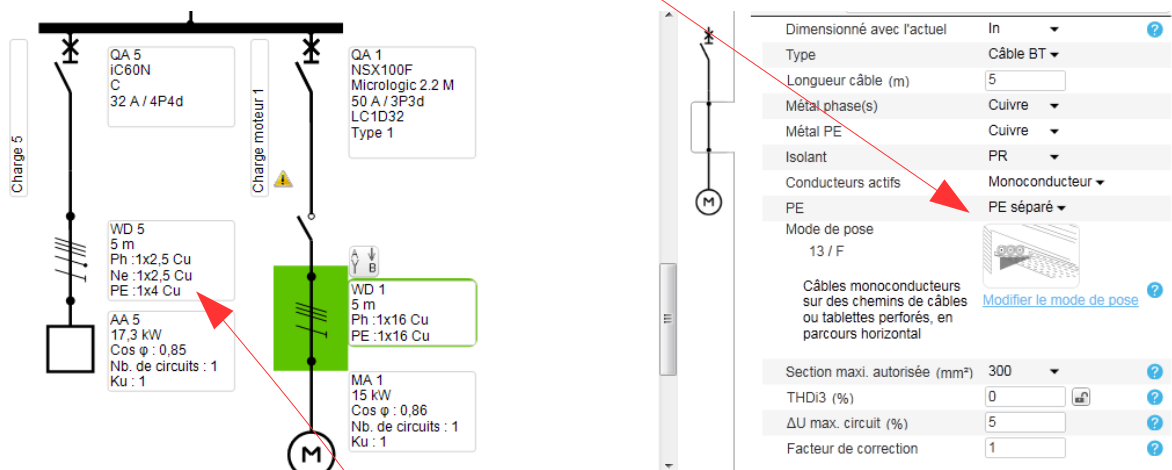
bonsoir,

il faut lire attentivement pour être sûr de bien comprendre, et il y a un langage en électrotechnique pour décrire certaine situation, il faut en prendre les habitudes ! ! ! !

un **PE séparé** veut dire que physiquement il n'est jointif avec les phases, il peut être à un centimètre, donc en cas de court-circuit il doit supporté mécaniquement la contrainte.

ce cas se retrouve dans la salle de bain du logement domestique, lorsque on réalise les liaisons équipotentielles supplémentaire, le PE chemine seul, donc la section doit-être de 4 mm² ou 2,5 mm² si il chemine sous gaine ICTA.

cordialement



Pourquoi la section du conducteur « PE »=4mm² et non pas 2.5mm² comme celle de la phase ?

voir les règles pour les conducteurs PE

Lorsque le conducteur PE ne fait pas partie de la canalisation d'alimentation, les valeurs minimales suivantes doivent être respectées :

- 2,5 mm² si le PE a une protection mécanique,
- 4 mm² si le PE n'a pas de protection mécanique.

https://fr.electrical-installation.org/frwiki/Section_des_conducteurs_de_protection